



Environnement Industrie

N° 2 - Septembre 2004

Bulletin d'information sur l'environnement industriel en Provence Alpes Côte d'Azur

Sommaire



Actualités

page 2

Parole d'Adhérent

page 3

Dossier

page 4

Bonnes pratiques environnementales

page 5

Bourse des déchets

page 6

Echos de l'association

page 7

Infos pratiques

page 8

Actualité réglementaire :
cahier détachable en page centrale



Les entreprises industrielles de PACA doivent bénéficier d'un capital confiance important pour le soin qu'elles prennent à penser au futur.

En juin 2003, les adhérents d'Environnement Industrie, réunis en assemblée générale, exprimaient le souhait que notre association joue un rôle encore plus fédérateur au niveau régional. Un an après, nous enregistrons une progression du nombre de nos adhérents de plus de 50%. Ce progrès remarquable a été rendu possible grâce aux nombreuses actions réalisées pendant cette période : pilotage de l'opération de recherche de substances dangereuses dans les rejets liquides industriels, pilotage de trois groupes de travail du SPPPI (retour d'expérience, risques naturels : inondation, Eléments Importants Pour la Sécurité industrielle), réalisation d'une journée d'information technique sur le risque légionellose, réalisation d'un bulletin périodique d'information avec veille réglementaire, extension de l'opération canafb (protection des canalisations enterrées) à l'ensemble de la région PACA, prise en compte du volet environnement de Top Industrie, ...

L'association qui fête ses trente ans cette année est aujourd'hui l'interface incontournable entre l'administration et les entreprises industrielles pour la recherche de solutions aux problèmes environnementaux qui leur sont communs. Ce fut encore le cas cette année pour la programmation des actualisations des études de dangers suite à la nouvelle loi sur les risques naturels et technologiques et pour la mise sur Internet des rapports d'inspection DRIRE.

Notre action ne s'arrêtera pas là. De nombreux projets sont à l'étude pour l'année à venir, dont principalement :

-la prise en compte des questions de santé qui interrogent de plus en plus les populations, avec la création d'une commission Environnement - Santé regroupant représentants des services de l'Etat (DDASS, DRIRE), médecins, élus, et industriels,

-la valorisation des efforts des entreprises industrielles de la région qui sont engagées dans une gestion durable de leur environnement.

Sur ce dernier point, force est de constater que le monde industriel en PACA dont le rôle est déterminant pour la société française en terme d'intérêts économiques, donc d'intérêts sociaux, souffre encore d'un déficit d'image auprès de certains décideurs, des médias et du grand public. Des manifestations telles que Top Industrie sont donc nécessaires pour remédier à cette situation en valorisant les progrès accomplis.

Dans le domaine de l'environnement, ces progrès sur les trente dernières années sont spectaculaires : réduction de plus de 98 % des rejets industriels polluants dans l'eau de l'Etang de Berre ou en mer, réduction drastique des rejets dans l'air, mise en place d'un Plan Régional d'Elimination des Déchets Industriels, réalisation d'études de sols sur tous les grands sites suivies si nécessaire de réhabilitations, réalisation d'études de dangers régulièrement actualisées et suivies de la mise en place de mesures de sécurité complémentaires et de Plans Particuliers d'Intervention. Ces progrès sont commentés dans la plus grande transparence au sein du Secrétariat Permanent pour les Problèmes de Pollution Industrielle (le plus ancien SPPPI de France) qui réunit dans un même lieu d'échange et de concertation : industriels, collectivités locales, associations de protection de l'Environnement et services de l'Etat.

Cette politique volontariste permet de faire coexister dans notre région caractérisée par des milieux naturels exceptionnels, des zones protégées et des zones à usage industriel. Les entreprises industrielles de PACA doivent donc bénéficier d'un capital confiance important, non seulement pour ce qu'elles font et pour les résultats environnementaux qu'elles obtiennent, mais aussi pour le soin qu'elles prennent à penser au futur.

Alain Dufour

Directeur de la publication : Alain DUFOUR

Comité de rédaction : Joseph BRYKS, Isabelle CHAMPEIX, Bernard DIDELOT, Alain DUFOUR, Marc VALENTIN

Périodicité : semestriel

Tirage : 1000 exemplaires

Zone de diffusion : région PACA

EI : Association loi 1901 fondée en 1974

Palais de la Bourse - BP 1856 -

13221 Marseille cedex 01

Tel : 04-91-39-34-43 - Fax : 04-91-39-56-66

email : ei@marseille-provence.cci.fr

Reprographie : CCIM-P

ACTUALITES REGIONALES

Installations Classées

La DRIRE souhaite mettre sur Internet les rapports d'inspection des sites SEVESO ainsi que les réponses apportées par les industriels aux différents points mis en exergue dans ces rapports. Cette transparence existe déjà dans l'industrie nucléaire.

Elle a donc proposé à Environnement-Industrie d'organiser le 6 juillet une première réunion avec les principales fédérations afin de discuter des modalités prévues pour cette démarche. Compte tenu de l'importance du sujet, il a été convenu de créer un groupe de travail ponctuel DRIRE - Industriels dans le but d'affiner les procédures à partir de l'exemple des inspections récentes. La première réunion de ce groupe de travail aura lieu le 20 septembre.

Eau

Directive Cadre Européenne et débat national sur la politique de l'eau :

Forte concertation dans les commissions géographiques de la région au cours du premier semestre 2004 avec trois réunions dans les commissions " Durance " et " Littoral " ayant pour objets le débat national sur la politique de l'eau et la préparation de la première étape de la DCE : la réalisation d'un avant projet d'état des lieux des territoires concernés et l'évaluation du risque de Non Atteinte du Bon Etat des différents milieux aquatiques à l'horizon 2015. Compte tenu de l'importance pour l'industrie des travaux en cours dans le cadre de la DCE, une présentation des études réalisées a été effectuée lors de la commission environnement UIC - UFIP - EI du 14 septembre.

Point sur l'avancée de la campagne de recherche de substances dangereuses en PACA :

Sur la liste des différentes entreprises concernées établie par la DRIRE, plus de 120 se sont déjà engagées et ont signé la convention avec Environnement-Industrie. Ceci représente une mobilisation à hauteur de près de 90 % des entreprises possédant les caractéristiques requises pour intégrer la démarche.

A la demande de l'administration, nous allons traiter également le cas des STations d'EPuration urbaines (STEP) .

Nous rappelons que cette démarche actuellement collective et volontaire, bénéficie d'une subvention voisine de 50 % de l'Agence de l'Eau. Elle risque rapidement d'être imposée à titre individuel par la DRIRE aux entreprises qui ne se seraient pas encore engagées (cadre réglementaire de la circulaire du 4 février 2002) Il en découlera alors un coût double par rapport au coût actuel. Les retardataires peuvent encore se mettre en contact avec Isabelle Champeix, Tél. : 04.91.39.33.81 à Environnement-Industrie.

Légionellose

A la suite de l'épidémie de légionellose du Nord-Pas-de-Calais et de la circulaire du 24 février 2004, la DRIRE PACA a lancé un recensement des Tours Aéro Réfrigérantes dans toute la région. Les industriels ont reçu des recommandations et peuvent s'appuyer sur le "guide des bonnes pratiques : légionella et TAR " téléchargeable sur le site du MEDD <http://www.ecologie.gouv.fr> Afin de renforcer cette sensibilisation, Environnement - Industrie a organisé le 24 juin une journée d'information sur le risque légionellose appliqué au cas des TAR. Compte tenue du succès de cette journée, une nouvelle session est prévue pour le mois de novembre.

Air

Plan ozone : La DRIRE et la Préfecture PACA ont lancé en juin 2004 un dispositif de lutte contre les pics de pollution à l'ozone, processus défini dans l'arrêté inter préfectoral du 3 juin (7 départements du sud-est de la France) Deux étapes composent le plan : un dispositif départemental d'information - recommandation du public et un dispositif interdépartemental de mise en œuvre progressive de mesures d'urgence. Des actions sur les sources fixes industrielles sont mises en œuvre dès le risque de dépassement du seuil de 240 µg/m³/3h. Pour en savoir plus, consultez <http://www.spppi-paca.org>

Risques technologiques et naturels

Durant le premier trimestre 2004, le SPPPI a travaillé régulièrement sur le thème du risque majeur. Ainsi, plusieurs groupes de travail se sont penchés sur différentes thématiques : le Transport de Matières Dangereuses (TMD), le Retour d'Expérience (REX), les Eléments Importants Pour la Sécurité (EIPS) et le rapport entre le risque technologique et le risque naturel inondation. A noter que pour la première fois, les trois derniers groupes cités sont animés par Environnement-Industrie. Un bilan de l'activité de ces groupes sera effectué à la prochaine réunion plénière du SPPPI le 28 septembre 2004.

Profil environnemental PACA

Etablissement en cours d'un profil environnemental de la région PACA dans les domaines de l'air, de l'énergie, de l'eau, des déchets et des risques naturels et technologiques à la demande du MEDD. Cette démarche a déjà eu lieu ou est en cours dans les autres régions françaises. Les différents services de l'Etat sont concernés et la DIREN pilote l'ensemble de la démarche. Il est fortement conseillé aux industriels de participer aux différentes réunions de validation de ces documents car ils seront rendus publics.

Pour de plus amples informations sur ces différents sujets, contacter l'association.

LAFARGE CIMENTS USINE DE LA MALLE

"C'est en contribuant au progrès économique, social et à la protection de l'environnement que nous réussissons à créer de la valeur durablement". Fort de cette conviction le groupe Lafarge et l'usine Lafarge Ciments de La Malle ont intégré depuis de nombreuses années les trois axes essentiels du développement durable dans leur stratégie et leur culture : axe économique, axe environnemental et axe social. [1]

AXE ÉCONOMIQUE

L'optimisation de nos ressources en matières premières, l'utilisation responsable de matériaux recyclés et de combustibles de substitution tels que les pneus, les déchets liquides ou les farines animales, permettent à l'Usine Lafarge Ciments de La Malle d'économiser des ressources non-renouvelables et de diminuer ses coûts de production.

AXE ENVIRONNEMENTAL

Le réaménagement en cours d'exploitation de notre carrière garantit dès aujourd'hui la réhabilitation du site à la fin prévue de l'exploitation (75 ans de gisement estimé).

L'Usine de La Malle vient en outre de s'engager dans une démarche de certification ISO 14001 et d'ici à fin 2005 d'importants investissements nous permettront de réduire les émissions atmosphériques de poussières et de NOx : remplacement des filtres actuels et mise en place de mesures primaires ou secondaires d'abattement des NOx.

Nos engagements de réduction d'émission de CO₂ nous ont également conduit à trouver pour l'usine de La Malle des solutions techniques innovantes notamment en terme de produits : ainsi l'utilisation de fumées de silices ou de laitiers sidérurgiques dont les caractéristiques hydrauliques sont complémentaires ou similaires à nos produits contribue à diminuer nos émissions de CO₂.

AXE SOCIAL

Le dialogue actif avec nos employés et leurs représentants ainsi qu'avec les parties prenantes : voisins, associations, représentants des administrations et élus locaux, nous permet d'intégrer nos opérations dans l'économie locale en concertation étroite avec les communautés qui vivent autour de nos sites de production.

L'Usine de La Malle est à ce titre adhérente à Environnement-Industrie et également membre des associations AIRMARAIX et CYPRES.

Notre adhésion à Environnement-Industrie s'inscrit parfaitement dans notre démarche de prise en compte du contexte local en matière d'environnement et rend compte de notre engagement à promouvoir le développement durable de notre industrie en région PACA.

Environnement-Industrie est un réseau privilégié et convivial d'échanges pour les industriels de la région autour des thèmes majeurs de l'environnement, ceci afin de tisser des liens, partager nos expériences et nos savoir-faire et également nos interrogations.

L'association est en outre un relais essentiel et reconnu par les diverses instances gouvernementales, notamment la DRIRE, l'Agence de l'Eau et l'ADEME. Elle l'est également par ses actions de communication envers le grand public.

La diffusion via le réseau électronique d'Environnement-Industrie d'informations pertinentes en matière de veille réglementaire et d'actualité environnementale en région PACA pour ses adhérents est réellement un plus que nous apprécions.

Nous souhaitons longue vie à ce réseau et bienvenue aux nouveaux adhérents.

Isabelle LE BOULCH,

Responsable environnement de l'Usine Lafarge Ciments de La Malle

Arnaud MERIENNE,

Directeur de l'Usine Lafarge Ciments de La Malle

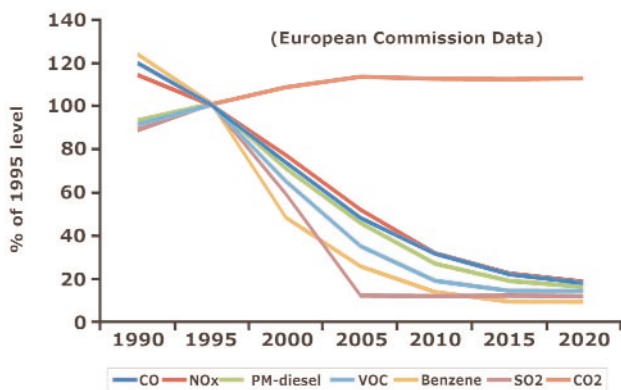
[1] Le 3ème rapport sur le développement durable intitulé "**Lafarge s'engage à traduire ses valeurs dans ses actes**" vient d'être publié et est téléchargeable sur www.lafarge.com



Isabelle Le Boulch

DE NOUVEAUX CARBURANTS POUR AMELIORER LA QUALITE DE L'AIR

Depuis trente ans, la concentration des polluants surveillés dans l'atmosphère des villes n'a cessé de décroître. Depuis 1990, la réduction des polluants est considérable, sous l'effet des investissements entrepris par l'Industrie du Raffinage et les Constructeurs Automobiles, dans le cadre des programmes européens Auto-Oil. Le graphique ci-dessous donne les tendances observées et prévues jusqu'en 2020 pour les polluants surveillés.



Le Durcissement des spécifications concerne principalement la réduction des teneurs en soufre des carburants et du fioul. Le tableau ci-dessous donne l'évolution des spécifications.

| Année | Essence sans Plomb | Gazole Routier | Fioul Domestique |
|-------|--------------------|----------------|------------------|
| 1990 | 1000 | 3000 | 3000 |
| 1995 | 500 | 2000 | 2000 |
| 1997 | 500 | 500 | 2000 |
| 2000 | 150 | 350 | 2000 |
| 2005 | 50 | 50 | 2000 |
| 2009 | 10 | 10 | 1000 |

Teneurs en soufre exprimées en ppm dans les carburants et le fioul domestique

Cette réduction drastique des teneurs en soufre répond à plusieurs objectifs :

- Réduire les émissions directes de SO₂ dans l'atmosphère,
- Permettre la mise en place des pots catalytiques réduisant les oxydes d'azote émis par les nouveaux moteurs basse consommation : réduction de 20 à 30% des NOx précurseurs d'ozone,
- Economiser 20 à 30 % de carburants à puissance constante,

A ces améliorations s'ajoutent la réduction du benzène dans l'essence, passé de 3% à 1% en 2000, et la réduction de la teneur en aromatiques totaux qui passera de 42% à 35% en 2005.

IMPACT SUR LE RAFFINAGE

Pour atteindre ces nouvelles spécifications, les raffineries devront recourir à des techniques d'hydrogénation sévères.

A ce jour, plus d'un milliard d'euros sont déjà annoncés au niveau du raffinage français pour la période 2003-2005. Les 4 raffineries de Fos-Lavéra-Etang de Berre développent un programme d'investissements de 220 Millions d'Euros, sur cette même période, pour satisfaire ces objectifs.

Cette mutation de fond va se traduire par un accroissement de l'énergie consommée en raffinerie, entraînant une augmentation des émissions de CO₂ (environ 10% de plus). Mais cette augmentation sera largement compensée par la réduction des émissions de CO₂ dues aux transports routiers (de l'ordre de 20%).

Ainsi, à l'échelle de l'Union Européenne, le bilan sera de :

- + 12 Mt/an de CO₂ en raffineries, s'ajoutant aux 100 Mt/an déjà émis
- 200 Mt/an de CO₂ en moins sur les 900 Mt/an émis par les transports routiers.

Le bilan est donc très positif.

Cet effort considérable du Raffinage aura une incidence très importante sur la réduction de formation d'ozone. Il doit être intégré dans le bilan des mesures prises par les industriels pour réduire les émissions d'oxydes d'azote, afin que ce secteur ne fasse pas l'objet de nouvelles réglementations plus pénalisantes que la moyenne européenne, car elles brideraient son dynamisme, voire dans certains cas extrêmes, elles affecteraient sa viabilité.



Jean-François COUSINIE

Délégué régional de l'UFIP en PACA.

LA SENSIBILISATION DU PERSONNEL DE BP LAVERA AUX ENJEUX DE L'ENVIRONNEMENT

Les objectifs de BP en matière d'environnement sont ambitieux :

"pas de dommage à l'environnement"

Aussi, pour s'engager résolument dans cette voie et répondre aux obligations de la norme ISO 14001, il a été décidé de lancer une large campagne de sensibilisation du personnel de BP LAVERA.

Pour cela, le service Environnement de la raffinerie s'est rapproché de Sésame Conseil pour préparer et animer les actions de formation qui ont démarré dès 1999 côté raffinerie.

Les objectifs étaient triples :

"Mieux comprendre la politique environnementale de la raffinerie et ses enjeux"

"Connaître les rejets de la raffinerie et ses engagements de progrès"

"Comprendre le rôle de chacun dans la mise en place du Système de Management Environnemental"

Par ailleurs, la raffinerie voulait que les formations d'une journée concernent des groupes de 50 à 60 personnes, avec un mixage des différentes fonctions et des hiérarchies.

Sur un plan pratique, des tables de 8 personnes choisies au sein de l'entreprise ont été constituées avec un animateur formé dont le rôle était de favoriser le travail de groupe, faciliter la restitution et assurer la compétition entre tables.

Chaque formation était systématiquement introduite et conclue par la Direction. L'animation était assurée simultanément par le service Environnement et Sésame Conseil.

La première partie était basée sur un film intitulé "L'environnement et l'entreprise" qui permettait de rappeler les concepts de base du Management environnemental. Puis, les conditions de mise en œuvre sur le Site étaient présentées par le service Environnement. Enfin, un travail de réflexion à chaque table autour du thème "Avantages et contraintes associés à la mise en place d'un Système de Management Environnemental sur le site de Lavera, tant au niveau collectif, qu'individuel" a commencé.

En deuxième partie, sur le mode "Questions pour un Champion", des séries de Questions à Choix Multiple étaient proposées à chaque table sur : " L'identification des principales zones de progrès en matière d'environnement de manière globale, puis en raffinerie. Quel que soit le secteur, chacun détient une part de responsabilité ". A l'issue d'un dépouillement, un cadeau symbolique était remis à la table gagnante.

Dans une première phase, environ 400 personnes ont suivi cette formation avec un taux de satisfaction extrêmement élevé, en raison en particulier de la forme très ludique de la journée et de l'appropriation aisée des informations.

Chacun a pu ainsi bien comprendre les impacts de la raffinerie sur l'environnement, l'importance de les réduire toujours, mais aussi, en parallèle, les coûts correspondants en investissements et en frais d'exploitation, éclairé sur ces différents points par la Direction et la hiérarchie.

De nombreuses pistes de progrès dans la vie de tous les jours à l'intérieur de l'usine comme à l'extérieur ont ainsi été identifiées et ont été intégrées dans le plan de réduction de l'impact environnemental.

Cette première vague de formation est actuellement poursuivie depuis le début 2004 sous une forme différente, s'adressant à l'ensemble des activités chimie et raffinage de la plate-forme : " Les Ateliers de l'Environnement ". D'une durée d'une demi journée, ces ateliers traitent d'un sujet limité (déchets, air, eau) en réduisant volontairement les informations données en groupe plénier afin de privilégier la réflexion de groupes de 8-10 personnes dans les ateliers ; ces groupes traitent de sujets environnementaux précis mettant en avant les bonnes pratiques environnementales ou des problèmes restant encore à régler.

Michèle Durand-Pinchart

Service Environnement BP

Alain Julia

Sesame Conseil (www.sesame-conseil.fr)

Jean-Pierre Van Eecke

Environnement-Industrie



N° 572 - Dép 13 :

Société spécialisée dans la collecte et le négoce des consommables informatiques usagés achète toutes quantités de cartouches et toners d'impressions usagés en vue d'une valorisation. Prise en charge de l'enlèvement.

N° 621 - Dép 06 :

Recherchons 10/20 tonnes broyées de polycarbonate naturel.

N° 805 - Dép 84 :

Recherche palettes en bois normalisées. Conditionnement par piles de 25 unités. Modalités d'enlèvement à définir.

N° 820 - Dép 13 :

Cherche toutes quantités de bois (toute forme, toute essence, emballage, démolition, déchetterie etc..) pour recyclage.

N° 831 - Dép 13 :

Recherche 1000 tonnes de matières sèches contenant soit du Calcaire et/ou de la Silice, du Fer, de l'Aluminium ($\text{CaCO}_3 + \text{SiO}_2 + \text{Fe}_2\text{O}_3 + \text{Al}_2\text{O}_3 > 80\%$). Limitations sur hydrocarbures et métaux lourds. Conditionnement en vrac. Enlèvement sur la région Provence Alpes Cote d'Azur uniquement.

N° 959 - Dép 13 :

Achetons cartouches jet d'encre et toner usagées. Les cartouches doivent être vides et à la marque d'origine. Liste des tarifs de reprise sur demande.

N° 1004 - Dép 13 :

Propose 300 m3/mois de sciure de pin. Modalités de conditionnement et d'enlèvement à définir.

N° 1009 - Dép 84 :

Propose 4 tonnes de toiles et feutres légèrement souillés issus de la machine à papier (fabrication de papier recyclé) constitués d'un mélange de polyéthylène et de polyamide. Conditionnement en rouleaux. Modalités d'enlèvement à définir.

N° 1014 - Dép 05 :

Donne 55 tonnes/an de déchets de savonnerie (sous forme de copeaux et de blocs). Modalités de conditionnement et d'enlèvement à définir.

N° 1033 - Dép 84 :

Propose films plastiques agricoles PE compactés emballés.

N° 1156 - Dép 13 :

Donne plus de 300 tonnes de fumier de cheval/semestre. Conditionnement en vrac. Modalités d'enlèvement à définir.

N° 1223 - Dép 13 :

Recherche 100 tonnes/mois de déchets plastiques issus de broyage de câbles électriques. Modalités de conditionnement et d'enlèvement à définir.

N° 1224 - Dép 13 :

Propose 500 tonnes de granulés de LDPE régénéré (utilisation tubes et extrusion de gaines jusqu'à 50µ, MI: de 0.3 à 1.0, Densité de 0.918 à 0.922). Conditionnement en big bags de 1250 kilos. Modalités d'enlèvement à définir.

N° 1265 - Dép 06 :

Donne environ 25m3/semaine de palettes perdues et cagettes de bois.

N° 1295 - Dép 13 :

Recherche toute quantité de palettes normalisées perdues ou hors normes pour valorisation. Modalités d'enlèvement à définir.

N° 1309 - Dép 13 :

Vends 15 T PPH naturel broyé injection conditionné en 16 big-bags sur notre site de MEYREUIL (13)

N° 1320 - Dép 13 :

Propose environ 2 tonnes par mois de morceaux de PSE servant au coffrage d'éléments béton. Ces morceaux de PSE de dimensions variables (quelques cm à 1m) sont recouverts partiellement de laitance de ciment.

N° 1342 - Dép 04 :

Propose 1000 tonnes de poussières de chaux vive partiellement hydratée. Conditionnement en vrac. disponibilité immédiate.

N° 1347 - Dép 84 :

Propose 20 m3/mois de ferrailles. Enlèvement souhaité tous les deux mois. Conditionnement en BOM.

N° 1378 - Dép 06 :

Recherche toute quantité de cuivre lourd, câbles souterrains lourds variés de 10-50mm, 0-10mm, 30-90mm. Enlèvement mensuel souhaité.

N° 1379 - Dép 06 :

Cherche toutes quantités d'acier secondaire. Modalités de conditionnement à définir. Enlèvement mensuel souhaité.

N° 1408- Dép 13 :

Vends 2 000 fûts de 200 litres propres avec fermetures sur site de Compiègne.

N° 1418 - Dép 84 :

Cède 120 tonnes par an de jaune d'oeuf (certificat de non-présence d'éléments toxiques possibles).

N° 1419 - Dép 84 :

Cède 900 tonnes par an de granulés bio-organiques(moins de 500 ppm de solvant + certificat de non-présence d'éléments toxiques possibles).

N° 1420 - Dép 84 :

Cède 2000 tonnes par an de graines de moutarde concassées issues d'hydrodistillation (certificat de non-présence d'éléments toxiques possible).

N° 1427 - Dép 13 :

Propose 3500 tonnes de lait de chaux (25 % de CaO) par an. Enlèvement régulier souhaité, conditions à définir. Conditionnement en camions citernes de 25 T. Possibilité de mise à disposition de cuves de stockage du lait de chaux.

N° 1445 - Dép 13 :

Propose 12 tonnes de papiers filtres, 100 % recyclables en compost ou valorisables en source d'énergie, utilisés pour filtration d'huile d'olive, composés de cellulose, huile d'olive, petits déchets organiques type pulpe ou morceaux de noyaux retenus lors de la filtration, traces d'eau.

N° 1456 - Dép 13 :

Vends 10 tonnes de PVC souple sous forme de gants. Couleur naturel. Produit issu du milieu électronique. Stockage en sacs.

N° 1486 - Dép 13 :

Propose 7 tonnes par mois de cartons plats propres. Modalités d'échange et d'enlèvement à définir. Conditionnement en bennes.

N° 1490 - Dép 13 :

Propose 50 cubitainers 1000 litres /mois ayant contenu des détergents.



Toute entreprise peut consulter les annonces et le cas échéant y mettre sa propre annonce.
Ce service gratuit vous est offert par la CRCI PACAC et Environnement-Industrie.
Voir le site : www.bourse-des-dechets.fr ou consulter à Environnement-Industrie
Monsieur BRYKS - Tél : 04.91.39.58.13

Nouveaux adhérents

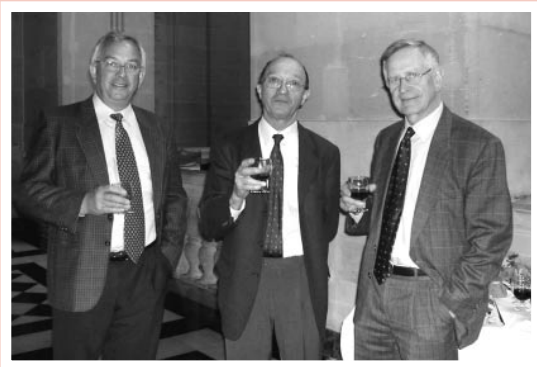
Environnement-Industrie se renforce de nouveaux adhérents au cours du premier semestre 2004. Bienvenue à :

- **TRANSFIX** : Fabrication de transformateurs électriques
- **SOPROLIF** : Producteur de vapeur
- **MAREVA** : Fabrication de produits de piscine
- **VALSUD ONYX** : Traitement de déchets
- **PMA** : Traitements de surface sur métaux
- **PAM** : Activités portuaires
- **GENERALE DES EAUX** : Exploitant d'installations de traitement d'eau
- **CDSM** : Fabrication de savons et détergents
- **SNET** : Production centralisée d'électricité
- **ATMEL** : Assemblage de cartes électroniques
- **BRENTAG MEDITERRANEE** : Distribution de produits chimiques industriels
- **BAYER** : Commerce de gros de produits chimiques
- **DALKIA** : Exploitant en chauffage et climatisation
- **ASCOMETAL** : Sidérurgie
- **SERAM** : Entretien et exploitation du réseau assainissement de Marseille



Le Pot de Départ

Un pot de départ a été offert à Jean DAZIN à l'occasion du Conseil d'Administration du 25 mai 2004. Jean DAZIN qui avait quitté la présidence en juin 2003 est actuellement Président d'Honneur de l'association et continue de représenter cette dernière dans le cadre de son mandat au Comité de Bassin Rhône Méditerranée.



L'Assemblée Générale du 6 avril 2004 a adopté un budget et un plan d'actions 2004 ambitieux et conforme à la volonté des membres de renforcer le poids et les missions de l'association.

Cette Assemblée Générale s'est terminée par une intervention du Directeur Régional de la DRIRE PACA, M. Philippe LEDENVIC qui s'est adressé à plus de 80 personnes sur le thème de l'environnement Industriel en PACA.



Les prochaines Assemblées Générales seront désormais systématiquement suivies par une seconde partie ouverte à tous. Une personnalité régionale ou nationale, invitée par Environnement-Industrie, s'adressera aux entreprises de la région et répondra aux questions posées par elles sur la thématique de l'environnement ou des risques.

Renfort de l'équipe

Afin de poursuivre la montée en puissance de notre association interprofessionnelle, l'équipe d'Environnement-Industrie se renforce de deux nouveaux bénévoles :

- **Nicole GRASSART**
- **Jean-Pierre VAN EECKE**
(Ancien Directeur HSE de BP)

RENDEZ-VOUS

TOP INDUSTRIE 2004, le salon régional de promotion de l'industrie régionale se déroulera les 15 et 16 septembre 2004 au Palais de la Bourse - Marseille.

A cette occasion, **Environnement-Industrie**, partenaire de cette manifestation, tiendra le stand sur l'environnement et animera plusieurs ateliers en collaboration avec les différentes instances régionales agissant dans ce domaine. Vous êtes d'ores et déjà invités aux ateliers suivants :

- le mercredi 15 septembre 2004 à 14h : atelier 4 "Entreprises et prise en compte de l'environnement "

- le jeudi 16 septembre 2004 à 10h : atelier 13 "Présentation de l'Etat de l'environnement industriel régional 2003" animé par la DRIRE PACA

- le jeudi 16 septembre 2004 à 14h : atelier 16 "Les aides aux entreprises pour améliorer leurs performances environnementales "



La prochaine séance plénière du SPPPI se tiendra le mardi 28 septembre 2004 à Chateauneuf les Martigues. Environnement-Industrie fera un point de l'avancement de la campagne de recherche de substances dangereuses dans les rejets liquides industriels.



La journée technique d'information sur le thème : "Risque Légionellose : Le cas des Tours Aéro Réfrigérantes " qui a réuni au Palais de la Bourse plus de 80 personnes le jeudi 24 juin 2004, a fait l'objet de nombreux témoignages et courriers de la part des participants qui ont spontanément et unanimement manifesté leurs satisfactions, l'organisation et la qualité des interventions ayant été particulièrement appréciées.

La réussite de cette manifestation montre également qu'elle répondait à un besoin, tant auprès des entreprises que des administrations concernées. Ce type d'action renforce la notoriété de l'association.

C'est pourquoi, nous envisageons de reproduire cette manifestation à l'automne 2004 pour les personnels des entreprises et administrations n'ayant pu y participer faute de place, ainsi que pour le secteur tertiaire (hôpitaux, maisons médicalisées, maison de retraites, établissements thermaux...).



Les Rencontres régionales de l'environnement de l'ARPE se dérouleront à Toulon du 19 au 21 octobre 2004.



Le prochain salon Pollutec se tiendra à Lyon du 30 novembre au 3 décembre 2004.

SERVICES et OUTILS

La CCIMP répond aux questions environnement des entreprises en mettant à leur disposition un numéro **ALLO ENVIRONNEMENT 04 91 39 34 45**. Une communication continue sur ce service, effectuée par la CCIMP et appuyée par la DRIRE fait connaître ce numéro aux PME / PMI. Ces dernières y font régulièrement appel pour obtenir des réponses sur les sujets liés à l'environnement, pour s'orienter auprès des organismes appropriés ou pour être mis en contact avec d'autres entreprises.

Guide Régional du Recyclage et de l'Elimination des Déchets en PACA

<http://www.guide-recyclage-paca.com/>

Destiné aux entreprises, le site Internet rapide et intuitif a pour ambition d'être un annuaire et un outil d'information permettant de répondre à la plupart des problèmes qui peuvent se poser sur la gestion des déchets. " Quelles sont les réglementations en vigueur ? Qui fait quoi ? Où ? Comment ? Quels sont les appuis disponibles ? ".

Bulletin d'Adhésion à Environnement-Industrie

Etablissement :
Activité(s) principales(s) :
Code NAF :
Effectif de l'établissement :
Adresse :
Tél : Fax :
Email :
Directeur de l'établissement :
Responsable Environnement :
.....
Tél : Fax :
Email :
Responsable Sécurité Industrielle :
.....
Tél : Fax :
Email :

Adhère et joint un chèque de 150 Euros à l'ordre de l'Association Environnement-Industrie

Pour la deuxième année, la cotisation sera calculée sur les bases communes aux adhérents

Nom et Fonction du répondant :

Date :
Signature :

Merci de bien vouloir renvoyer ce questionnaire à Environnement-Industrie